

Le Noyellois

Décembre
2020

Bulletin d'information de Noyelles-lès-Seclin

Notre Association de parents d'élèves

Dans un contexte sanitaire peu propice aux événements sociaux et pouvant être émotionnellement complexe à vivre... l'association des parents d'élèves de l'école (PEPSE) a eu envie de proposer aux enfants et aux encadrants des petites bulles de douceur !

Sont d'ores et déjà prévus, pour toutes les classes, et tout au long de l'année 2020-2021 : 5 cours de Yoga assurés par Victoria Massart (Yogacco) et la venue d'une apicultrice qui présentera son métier au travers de 4 ateliers pédagogiques.

Mais ce n'est pas tout !

Sont à l'étude, pour cette année ou l'an prochain, au sein de l'école : la formation des élémentaires à la gestion des émotions, la formation du personnel encadrant à l'accompagnement émotionnel des enfants, des ateliers philo, des initiations à la communication non violente et, pourquoi pas, faire revenir le planétarium que les enfants ont tant aimé l'an dernier !

En dehors de l'école, pour les parents, grands-parents, pros ou simples curieux : des ateliers en lien avec la parentalité, l'éducation, la gestion des émotions, et bien plus encore arrivent sur les prochains mois !

N'hésitez pas à consulter le site Internet ou la page Facebook de l'association pour être tenus au courant !

www.asso-pepse.fr @pepse.noyelleslesseclin contact@asso-pepse.fr



Madame Paulette Rose :



100 ans le 4 novembre 2020

C'est donc le 4 novembre 1920 que naissait Paulette Rose dans une fratrie de 3 enfants : 2 filles et un garçon. A 13 ans commence la vie professionnelle chez l'imprimeur Danel à Loos. Un des souvenirs de ces temps-là, c'est par exemple la création des « cartes pain » qui étaient distribuées pendant le deuxième conflit mondial.

Son père était tailleur en vêtements sur mesure. C'est à cette occasion qu'elle s'occupa d'un client venu passer commande d'un pantalon. Il vint le rechercher la semaine suivante et entama une discussion qui conduisit... à un mariage le 18 juillet 1942 à Loos.

Son mari Émile était agriculteur à Fléquières (Hameau de Wattignies) dans la ferme de ses parents. Émile reprit la ferme et Paulette s'improvisa agricultrice avec toutes les occupations du métier : la traite des vaches, leur litière, la volaille, les porcs...

Tout cela en devenant maman de 5 enfants !

Mais au bout de 20 ans comme agricultrice, la carrière professionnelle de Paulette Rose se poursuivit à France Télécom jusqu'à sa retraite bien méritée.

Son mari est décédé en 2010, soit après 68 ans de vie commune. Aujourd'hui elle vit dans sa maison place de l'église, on lui souhaite beaucoup de jours paisibles avec la proximité de ses proches.

Mot du Maire

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser la réunion publique du 9 octobre. Les élus devaient y présenter leurs actions prioritaires pour ce début de mandat.

L'équipe municipale a été élue sur sa capacité à mettre en œuvre un projet pour Noyelles. Durant les 6 années de ce mandat, les élus reviendront régulièrement devant les Noyellois-es afin de faire le point sur ce projet.

Vous trouverez donc dans ce numéro le contenu de la présentation qui devait être faite durant la réunion du 9 octobre.

Bien cordialement

Henri Lenfant



Vous souhaitez rencontrer le Maire ?

Merci de prendre rendez-vous en mairie ou par téléphone au **03 20 90 01 75**.

Présentation d'une commission

La Commission Communication et Système d'informations est composée des élus suivants : Jean-Michel Darque, Marc Dupré, Alain Lacherez, Henri Lenfant et Audrey Fockeu. Elle est animée par Audrey Fockeu, conseillère-déléguée. Cette commission se charge de trouver des sujets et rédiger des articles pour les numéros du Noyellois, au fil des événements de la commune, ainsi que de la rédaction des flyers qui peuvent vous être distribués entre 2 numéros du Noyellois.

La rédaction du contenu de Noyellois, une fois achevée, est fournie à la société Mixe Communication qui se charge de mettre en page et fournir un Bon à tirer. Après validation de la commission celui-ci est ensuite imprimé, livré en mairie et distribué dans vos boîtes par Michel Rousseau, les flyers sont quant à eux imprimés par les services de la mairie.

Au fil de l'année, les membres de la commission participent aux différentes manifestations au sein de la commune afin d'être témoins en textes et en images pour vous relater la vie de la commune au travers de nos différents moyens de communication : le site de la mairie, la page Facebook, l'application Panneau Pocket, le panneau lumineux place A. Gratte, les flyers et le Noyellois.

Cette commission a également en charge le calendrier annuel de la commune et la carte de Vœux de la mairie.

Le pilotage du système informatique de la mairie (suivi des problèmes techniques, relations avec la société de maintenance) fait également partie de leurs attributions.

Pour toutes questions sur cette commission : audrey.fockeu@mairie-noyelles.fr



Cessation d'activité de MIXE COMMUNICATION

Depuis de nombreuses années MIXE COMMUNICATION assure la mise en page et l'impression du bulletin mensuel, des cartes de vœux, du calendrier et des supports de communication festifs de notre commune.

La crise sanitaire qui dure maintenant depuis près de 8 mois a privé la société de la plupart des commandes qui assuraient ses revenus.

Monsieur Philippe Mixe nous a donc annoncé que MIXE COMMUNICATION cessait ses activités au 30 octobre après 60 ans d'existence.

La Municipalité le remercie de tout le travail fait en très bonne coopération pendant toutes ces années. Elle souhaite au personnel de MIXE COMMUNICATION et à Corinne, son épouse et DGS de Noyelles jusqu'en 2017, de surmonter ces moments difficiles pour repartir vers de nouveaux horizons.

MIXE
Communication



Travaux, urbanisme, transition écologique

En mai 2021, si la pandémie ne retarde pas le chantier, notre patrimoine communal viendra s'enrichir du nouveau CAM. Ce nouveau bâtiment permettra de regrouper sur un seul site l'ensemble des activités culturelles et sportives qui se déroulent actuellement sur 2 sites : l'ancien CAM et l'Espace Caulier. Ce dernier site sera mis en vente dès 2021. Dès la livraison du nouveau CAM, la deuxième tranche de travaux pourra démarrer avec la réalisation des nouveaux ateliers municipaux et du boulodrome dont nous menons actuellement les études de faisabilité.

Dès 2021, une attention toute particulière sera portée à la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un plan d'action portant sur les économies d'énergie sera mis en place sur l'ensemble du mandat. Le groupe scolaire fera bien évidemment partie de ce plan.

Une des priorités de ce mandat est de développer, faciliter, sécuriser les déplacements à pied et en vélo dans le village et avec les communes voisines. La création de pistes cyclables fait partie des compétences de la Métropole Européenne de Lille. En association avec les communes d'Houplin Ancoisne, Wattignies et Seclin, nous menons une action conjointe afin de créer ce maillage de pistes cyclables sécurisées entre nos communes. Toujours dans les compétences MEL, nous maintenons notre demande pour la sécurisation du trottoir le long de la D147 qui mène notamment à l'arrêt de bus de la rue du Mont de Templemars dans la Zone industrielle. Enfin, une étude a été lancée en octobre 2020 pour la réhabilitation des chemins ruraux et des voyettes sur le territoire de la commune. Cette étude devra répondre à deux objectifs : relier la commune au réseau de modes doux que la MEL mettra en place au niveau intercommunal et créer au sein de la

commune un réseau de « voyettes » permettant à tous et en particulier à nos enfants de se déplacer à pied ou en vélo en toute sécurité.

L'architecture typique de notre village est reconnue de tous, qu'ils soient noyellois ou visiteurs. Aussi, nous avons prévu de retravailler les entrées de village avec de nouvelles plantations dès le printemps 2021.

La place Alexandre Gratte a été rénovée durant le précédent mandat. L'objectif de l'équipe municipale est de terminer la revitalisation du centre bourg pour la fin du mandat. Cette emprise d'un hectare comprenant les friches d'Olea et des Rois fainéants compose un des derniers espaces constructible dans le centre village. Dès la mise en place de la nouvelle équipe, un groupe de travail s'est constitué avec les équipes de la Métropole européenne de Lille afin de faire aboutir, enfin, ce projet complexe.

Le programme n'a pas changé : répondre aux besoins de logements des jeunes couples et des aînés, mettre à disposition des locaux dédiés aux services (commerce, vente directe, coworking...), créer un environnement agréable par la présence d'espaces verts et de cheminements paisibles. Noyelles, reconnue comme gardienne de la ressource en eau potable, invite chacun à repenser son rapport à la nature et à s'engager plus en avant dans la transition écologique. Certains l'ont déjà engagé au niveau personnel dans leurs foyers ; elle est également visible chez certains maraîchers écoresponsables autour de nous. Au niveau de la commune, dès 2021 l'équipe municipale engagera une action visant la sauvegarde et la protection réglementaire des espaces naturels du village (prairies, bosquets et fort de Noyelles) par le lancement d'un inventaire suivi d'un plan de gestion et de restauration écologique de ces sites.



Sécurité et nuisances



La sécurité des biens et des personnes ainsi que les nuisances subies font partie des problématiques pour lesquelles les élus travaillent sans relâche sans que des solutions pleinement satisfaisantes soient trouvées. Passage des poids lourds malgré l'interdiction, runs dans la zone industrielle, vitesse excessive dans le centre village, nuisances sonores des motos, le village subit les inconvénients de son environnement urbain et le comportement irresponsable de certains... Ne disposant pas d'une police municipale, la mairie travaille en étroite collaboration avec les forces de police nationale et met en œuvre les moyens mis à sa disposition. Une relance du dispositif « citoyens vigilants » était prévue fin octobre mais la situation sanitaire a obligé à reporter cette réunion. Il est souhaitable que chaque quartier qui ne l'a pas encore fait, mette en place un groupe d'entraide et de surveillance via les applications internet existantes tel que

Whatsapp. Suite à la mise en place de la vidéo-protection et des retours d'expérience, une étude sur l'opportunité de compléter le dispositif est prévue. Le suivi des activités de l'aéroport de Lille-Lesquin et des nuisances potentielles est assuré via une participation active au sein du SIVOM dont la composition vient d'être renouvelée avec deux élus noyellois. Enfin, le Plan Communal de Sauvegarde (organisation au niveau de la commune en cas de survenance d'évènements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement) sera mis en œuvre en 2021. Ce plan communal de sauvegarde a pu être élaboré grâce à un bénévole noyellois, monsieur André Viaud, qui a apporté sa compétence au service de la population.

Culture

La délégation culture s'est fixée 2 objectifs prioritaires : D'une part faire participer les noyellois au programme culturel. Ceci a été mis en œuvre dès le début du nouveau mandat à travers une commission extra-municipale Culture réunissant élus et Noyellois (déjà quatre noyellois en attendant d'autres volontaires).

D'autre part intéresser et faire participer les ados et jeunes noyellois à ce programme Culture. Un rapprochement avec la Maison des Jeunes est en cours et la prochaine exposition dans la commune, reportée en 2021, sera consacrée au monde des Mangas.

Enfance et Jeunesse

La commission Enfance et Jeunesse mettra en place une commission jeunes en 2021 destinée aux jeunes du village de 9 à 17 ans. Instance d'échange entre les jeunes, les animateurs enfance/jeunesse et les élus, tous les sujets et attentes seront

abordés. C'est ainsi que la recherche d'un endroit où les jeunes puissent se rencontrer sans créer de nuisances sonores sera traitée. Comme pour les associations, une formation aux premiers secours est également prévue.

Vie du Village, Animations, Aînés

La commission Vie du Village a engagé la création d'un Office d'Animation Municipal composé de bénévoles et d'élus afin de redynamiser les animations existantes. Plusieurs pistes sont déjà

évoquées comme l'utilisation des lieux emblématiques du village : la Place Alexandre Gratte, la cour de la mairie, le jardin du presbytère...



Aide aux personnes

Les élus et des bénévoles se sont mis à la disposition des plus fragiles et des plus isolés pour leur apporter une aide matérielle et psychologique durant cette période particulièrement éprouvante. Les services de la mairie se chargent de recevoir les demandes et les transmettent aux élus et bénévoles.

Commerces, services, relations avec la Zone Industrielle

Comme mentionné dans la rubrique urbanisme ci-avant le projet de la rénovation du centre bourg intègrera des espaces dédiés aux commerces et services. Des projets sont en cours pour faciliter dès à présent l'installation de services paramédicaux dans des locaux existants.

Les actions relatives aux relations extérieures sont orientées vers une accentuation des contacts entre la commune et les entreprises de la Zone Industrielle, en direct ou via l'Association Syndicale des Propriétaires, notamment dans le cadre de la proposition d'offres d'emplois aux noyellois.

Prologis

Lors du Conseil municipal du 20 octobre, les 15 conseillers municipaux ont émis à l'unanimité un avis défavorable à l'implantation d'une plateforme logistique sur le territoire de notre commune.

Le projet prévoit la création d'une plateforme logistique sur une surface de 30 000 m² dans la zone industrielle de Noyelles destinée à desservir des sociétés de la grande distribution et du e-commerce.

En raison de l'impact potentiel d'un tel projet sur l'environnement, une enquête publique organisée par la préfecture s'est tenue jusqu'au 15 octobre.

Composée de 5 cellules de stockage, cet entrepôt pourra accueillir des produits dangereux. En raison du classement du site en Seveso seuil bas, l'organisation des cellules et le détail des produits stockés faisaient partie des informations non communicables mais pouvaient être consultées en préfecture.

Le comité partenarial de l'Aire d'Alimentation des Captages au Sud de Lille réunissant des représentants du Syndicat Mixte du Scot, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) émettaient un avis défavorable à ce projet d'implantation le 3 octobre 2019.

Le 29 septembre, la Métropole Européenne de Lille émettait également un avis défavorable.

Les communes d'Emmerin, de Seclin et d'Houplin-Ancoisne ont déjà émis un avis défavorable. Les communes de Wattignies et de Templemars se prononçaient la même semaine que Noyelles.

A l'initiative de Noyellois, Bernard Hanquier, Valéry Gmyr et Damien Devigne, un collectif « Noyelles Environnement » s'est constitué en mobilisant les associations environnementales Entrelianes, EDA et Santes Environnement.

Après avoir étudié ce volumineux dossier, rencontré par deux fois le commissaire-enquêteur, s'être déplacé plusieurs fois à la Préfecture pour prendre connaissance d'informations confidentielles sur ce projet (confidentielles en raison du classement Seveso du projet), les participants à ce collectif ont affirmé leur opposition unanime à ce projet.

Protection de l'environnement et des populations :

Tout d'abord, ce projet va à l'encontre de la protection des champs captants. 25% du projet se situe sur l'aire d'alimentation des captages niveau 1 (AAC1), c'est à dire de vulnérabilité totale et très forte des champs captants. Les 75% restant sont en vulnérabilité forte.

L'éventuelle pollution de la nappe phréatique suite à des déversements accidentels (ruissellement d'eau de pluie ou produits d'extinction d'incendie) est étudiée et prise en compte par la construction d'un bassin de confinement situé dans la partie la plus vulnérable. Mais le dimensionnement du bassin n'est pas calculé pour un incendie généralisé du site...

La consultation des informations confidentielles en Préfecture par le collectif

« Noyelles Environnement » a permis de relever que le site pourra stocker des produits chimiques qui en cas d'incendie, libéreraient dans l'atmosphère des particules hautement toxiques et polluantes sur les cultures agricoles, les champs captants et les habitations des communes environnantes (les premières habitations noyelloises se trouvent à 350 m du site).

Par ailleurs, à proximité de la plateforme se trouvent un site classé Seveso seuil haut ainsi que les bâtiments de la société Worldline où travaillent 1571 personnes.

Quelle serait la logique d'implanter un site Seveso seuil bas sur l'aire d'alimentation des captages de vulnérabilité totale, très forte et forte ?

Un autre aspect doit être pris en compte, les nuisances sonores générées par cette activité. Il est prévu que cet entrepôt fonctionnera de 6 heures à 22 heures du lundi au samedi. Il sera alimenté par de gros porteurs routiers qui arriveront en dehors de ce créneau, la nuit et le dimanche. Le niveau sonore actuel de l'environnement du site s'élève déjà à un niveau élevé, 70/76 dB, ce qui correspond à des bruits dits fatigants. D'une situation déjà dégradée au niveau sonore pour les habitations situées à 340 m du site, ce projet ajoutera des nuisances sonores en particulier générées par les groupes frigorifiques des camions en attente sur le site ou à proximité du site.

Impact sur le trafic routier :

Le trafic routier généré par la plateforme est estimé par Prologis à 700 mouvements par jour. Au regard de l'interdiction de la traversée de la commune de Noyelles au plus de 3T5, le promoteur indique que consigne sera donnée aux chauffeurs de ne pas transiter par le centre-ville. Dans l'étude d'impact produit par le porteur du projet, « l'augmentation du trafic sur les principaux axes à proximité sera modérée car ces axes

sont déjà très fréquentés ». Bref, la situation est tellement dégradée qu'un peu de plus de circulation n'est pas bien grave...

L'entrepôt aura vocation à alimenter la grande distribution et le e-commerce et le trafic lié aux petits utilitaires de livraison n'est pas abordé dans l'étude d'impact.

De plus, l'étude d'impact ne porte que sur le projet Prologis mais ne tient pas compte des deux autres projets de plateforme logistique en cours d'étude dans la ZI, P3 logistique Parks (23 000 m²) et Real-Estate BNP Paribas.

Ce trafic de véhicules transportant des produits toxiques potentiellement polluants pour la nappe phréatique emprunterait des axes de circulation déjà en mauvais état et non prévus pour recevoir et sécuriser un déversement accidentel de ces produits.

Vocation de la ZI située dans l'aire d'alimentation des captages :

Alors que les services de l'état ont fait l'injonction aux communes gardiennes de l'eau de cesser toute artificialisation des champs captants afin de protéger la ressource en eau, il serait aberrant d'autoriser de transformer la ZI en plateforme logistique avec tous les risques que cela comporte pour cette ressource en eau sur le site lui-même mais également sur le réseau routier qui dessert cette zone.

Il faudra avec les services de la MEL et de l'état redéfinir la vocation de cette zone d'activité et le type d'activités qui pourront s'y installer.

Suite à cet exposé fait par monsieur le Maire à l'assemblée et après débat, les 15 élus donnaient un avis défavorable à ce projet.

Cette délibération a été adressée à monsieur le Préfet du Nord qui réunira le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques afin de donner un avis définitif par rapport à ce projet.



Vie Associative



Une commission municipale Vie Associative sera créée en 2021. Grâce aux opportunités offertes pour le nouveau CAM, cette instance aura pour but de réfléchir à de nouvelles activités répondant aux attentes des Noyelloises (gym, badminton par exemple). La volonté du conseil est d'accompagner

aux mieux toutes les activités existantes et en développement. Le rôle de cette commission sera aussi de préparer et débattre des aides allouées aux associations par la municipalité. Enfin, il est prévu d'organiser une formation aux premiers secours pour les associations sportives.

Nouvelle Association : SOS-Emotions

Née de la volonté de plusieurs praticiens d'agir pour les habitants de leurs communes en ces temps complexes, l'association **SOS-Emotions** a vu le jour à Noyelles-lès-Seclin.

Permanences bénévoles de soutien psychologique, formations gratuites à la gestion du stress et des émotions, tarifs préférentiels solidaires... L'association est une main tendue vers toute personne ayant besoin d'un petit coup de pouce. Rendez-vous sur leur site Internet pour en savoir plus, consulter le planning des permanences bénévoles, vous inscrire aux formations gratuites proposées, ou obtenir les coordonnées de Laurie Peyroche, psychopraticienne noyelloise membre du collectif qui propose aux familles de l'école Alphonse Theeten et aux habitants de la commune des tarifs préférentiels de consultation durant cette période de re-confinement.

Site : www.sos-emotions.fr

Facebook : [@sosemotions](https://www.facebook.com/@sosemotions)

Email : contact@sos-emotions.fr

Affaires Scolaires

Suite à la baisse des effectifs des enfants inscrits dans le groupe scolaire Alphonse Theeten, la direction académique des services de l'éducation nationale de Lille envisage la fermeture d'une des 5 classes pour la rentrée 2021. Elus, enseignants, parents, association des parents se mobiliseront pour contrer cette fermeture de classe. C'est l'affaire de tous les Noyellois de maintenir une école maternelle et élémentaire pour nos enfants.

Des assurances sur l'avenir de notre groupe scolaire sont d'autant plus attendues qu'il est indispensable de

renover cette école construite à la fin des années 70.

Dans le cadre de la loi Egalim applicable en janvier 2022, un appel d'offre sera fait en 2021 pour la cantine afin de développer des repas comprenant au moins 50% de produits locaux dont 20 de produits bio. Ces nouveaux menus seront accompagnés par la mise en œuvre d'une politique de chasse au gaspillage. Nous favoriserons aussi un voyage scolaire tous les deux ans pour les élèves de CM1 et de CM2 avant leur départ pour le collège.



Communication, Système d'information :

Le bulletin municipal évolue : chaque mois, présentation d'une délégation et de son fonctionnement, présentation des services de la mairie. Une réflexion est en cours pour le rendre plus écologique, tout en gardant la qualité et les couleurs. La participation des noyellois à la vie de la commune est essentielle aux yeux des élus. La crise sanitaire actuelle a malheureusement mis à mal cette volonté. Des réunions publiques seront planifiées sur 2021 ainsi que des réunions de quartier quand cela s'avérera nécessaire. Plusieurs commissions extra-municipales (Culture, Transition écologique, Enfance/Jeunesse, Vie associative) permettront d'associer les Noyelloises à la vie de la commune.

Ville de
Noyelles-lès-Seclin

Sortie Louis Séraphin

Les Amis de Louis Séraphin au Familistère de Guise et au Village des Métiers d'Antan et Musée Motobécane à Saint-Quentin

Initialement prévue le 4 avril, la sortie de printemps de l'association a eu lieu le samedi 10 octobre 2020 dans le respect le plus strict des gestes barrières, tant au niveau des visites que de la restauration.



Le matin, nous étions attendus pour une visite guidée du village d'Antan et du Musée Motobécane.

Repas pris au Familistère, nous avons ensuite suivi les guides pour parcourir les bâtiments et les curiosités de l'univers de JB GODIN.

De retour à Noyelles vers 19h tout le monde était enchanté de cette journée très enrichissante qui a apporté un peu de réconfort en cette triste période que nous vivons actuellement

NOUVEAU :

Ouverture d'un cabinet de kinésithérapie à Noyelles-Lès-Seclin

État civil

Décès

Mr Patrick Demon le 21/10/2020

Mr Jean Engelen le 11/11/2020

AGENDA

Novembre

11 Dépôt de gerbes

Décembre

5 Dépôt de gerbes, 18h30

Monument aux morts

12 Distribution des colis aux aînés

19 Distribution en Mairie des friandises de Noël

Retrouvez toutes les informations sur les événements à venir sur le site internet et la page Facebook de la mairie.

Ces manifestations seront organisées dans le respect des normes sanitaires et pourront être remises en question suivant les consignes du gouvernement. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la mairie et sur notre page Facebook.

Les messes dominicales auront lieu tous les dimanches à 10h00 à l'église St Martin d'Houplin.

Objets perdus/trouvés :

Tout objet trouvé peut être déposé à l'accueil de la mairie.

Bulletin mensuel / Décembre 2020

Directeur de la publication : Henri Lenfant

Rédaction : Dominique Blanchart, Jean-Michel Darque, Marc Dupré, Audrey Fockeu, J.M. Gaudré, Philippe Heroguer, Henri Lenfant, Céline Leperck, Céline Moisdon, Christelle Neiryneck, Laurie Peyroche, Yveline Peyronie, Stéphane Roland.

Photos : Marc Dupré, Audrey Fockeu, J.M. Gaudré

Conception/impression : Dif'Print

www.ville-noyelles-les-seclin.fr

